

8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 07 janvier 2019

L'an deux mille dix- neuf et le sept janvier à dix - neuf heure heures, le Conseil Municipal, convoqué le 03/01/2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, GUITHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, MATHON Colette, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, CROUZET Louisette

Etait absent : GARNOT Pascal donne procuration à Christian PICHOU

Délibération N° 2019 – 5 : Tarif Eau & Assainissement 2019

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le prix du forfait Eau – Assainissement doit être adopté chaque année.

Le Maire propose de maintenir pour 2019 soit :

- EAU : 48€/an
- ASSAINISSEMENT : 96€/an

Le Conseil Municipal, après en avoir délibérer :

- **DECIDE** de maintenir pour 2019 les mêmes tarifs du forfait Eau et Assainissement auquel s'ajouteront les taxes nationales.
 - EAU : 48€/an
 - ASSAINISSEMENT : 96€/an

Redevance payable en 2 fois : Juin et décembre de chaque année.

Suffrages exprimés : 11 - Pour : 11. - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

